



COMMUNE DE GLAND

Règlement du personnel communal

ECHELLE DES TRAITEMENTS

Classe 1	48'000 - 72'000
Classe 2	51'000 - 78'000
Classe 3	60'000 - 86'400
Classe 4	67'200 - 100'000
Classe 5	76'800 - 125'000
Classe 6	dès 91'200

CLASSIFICATION

La liste des fonctions mentionnées ci-dessous n'est pas exhaustive. La municipalité demeure compétente pour intégrer, en tout temps, d'autres fonctions.

Classe 1	regroupe les fonctions qui ne demandent pas de CFC concierge sans formation auxiliaire bibliothèque ouvrier
Classe 2	regroupe les fonctions semi-qualifiées, les fonctions qui demandent un CFC mais où les titulaires n'ont aucune expérience justifiée. Par semi-qualifiée, on entend le titulaire d'un poste qui n'est pas au bénéficiaire d'un CFC, mais qui a suivi une formation interne (au minimum 5 ans) ou externe nécessaire à l'exercice de sa fonction. ouvrier d'exploitation (service de voirie, espaces verts, eaux, chauffeur) concierge employé de bureau employé de commerce téléphoniste / réceptionniste technicien théâtre assistante en information documentaire aide de police
Classe 3	regroupe les fonctions qui demandent un CFC ou titre jugé équivalent ouvrier d'exploitation (service de voirie, espaces verts, eaux, chauffeur) jardinier - horticulteur concierge employé de commerce aide comptable

Classe 3	aide de police assistante en information documentaire technicien de théâtre dessinateur
Classe 4	regroupe les fonctions qui demandent un CFC ou titre jugé équivalent avec spécialisation qui nécessite une formation continue, les fonctions qui demandent un CFC avec conduite du personnel, les spécialisations nécessitant une formation HES aide-comptable contremaître, chef(fe) d'équipe (Pause dèj., déchèterie, service de voirie , espaces verts, eaux) employé de commerce technicien régisseur de théâtre bibliothécaire concierge principal fontainier conseillère Ecole-Famille
Classe 5	regroupe les fonctions des responsables de secteur avec conduite du personnel, les spécialistes avec diplôme, qui demandent en règle générale un diplôme d'ingénieur, d'architecte, une licence universitaire, les spécialisations nécessitant une formation HES avec conduite du personnel adjoint administratif (du chef de service) comptable bibliothécaire principale chef d'exploitation (voirie, espaces verts, conciergerie) coordinateur de l'accueil familial préposé au contrôle des habitants chef de projet technicien responsable des ressources humaines chef de service adjoint architecte, géomètre ingénieur juriste conseillère Ecole-Famille délégué à la communication
Classe 6	chefs de service secrétaire municipal